

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 2020040

N/REF : 2/02/2022 19H12 C:025241 I:31070
V/REF : 22009959
V/Appel du Mercredi 02/02/2022 a 19H12

ALPES ISERE HABITAT
Ag. Saint Martin d'Heres PG1
Code Service : COMPTABILITE
5 Rue Albert Samain
38400 SAINT MARTIN D'HERES

V/REF.IMM. G11088
IMMEUBLE : PAUL BERT
RUE CHOPIN
38400 ST MARTIN D'HERES

Grenoble, le 03 Février 2022

Référence Marché: 2020.0067

LOCALISATION : ALLEE 11 CHOPIN - LOGEMENT DE MME SEGURA AU 2EME ETAGE APPART 255 -
TEL. 06 18483685

MOTIF : INTERVENIR POUR UN EVIER BOUCHE

Donneur d'ordre : Ste SOFRATEL C. APPELS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage électromécanique avec matériel type K 50.

LE 02/02/2022 A 20H30
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME SEGURA AU 2EME ETAGE
DEBOUCHAGE DE L'EVACUATION EVIER SUR 5M
PRESENCE DE GRAISSE
CONTROLE DU BON ECOULEMENT EN PRESENCE DU LOCATAIRE
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH AB Email envoyé le 03/02/22 a 10H01 M. Y LEGAY (AB)
MB LGESTION EMAIL en CC le 03/02/22 a 08H54 samuel.aviles@alpeshabitat.
MB LGESTION Email envoyé le 03/02/22 a 08H54 Ste cent cr astreinte

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'après plusieurs

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 2020040

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ft Déplacement Distance 0 à 25 Km	1	21,24	21,24
2,75	H. Camion Hydro. Lu-Ve>17H/Sam/DJF	1	161,90	445,22
TOTAL H.T.				466,46
T.V.A. a 10,00%				46,64
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>513,10</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN